

# Maisons-Alfort

Mars 2021 #495

*le mag*

**DU 8 MARS AU 4 JUILLET 2021**

**PRINTEMPS**

*des*

**ARTS**

**EXPOSITIONS ET ANIMATIONS**

## ACTUALITÉS

La pose des murs antibruit sur l'A4/A86 s'achève

P. 8

## CADRE DE VIE

Découvrez à quoi va ressembler la Maison de l'Environnement

P. 12

## DÉCRYPTAGE

Un accompagnement local au plus près des jeunes

P. 17



06

**ACTUALITÉS**  
**Printemps**  
**des Arts 2.0 :**  
 place aux artistes  
 maisonnaï !

12

**CADRE DE VIE**  
 À quoi va  
 ressembler  
 la future  
 Maison de  
 l'Environnement ?



17

**DÉCRYPTAGE**  
 Un accompa-  
 gnement  
 local au plus  
 près des jeunes



20

**CULTURE**  
 Les élèves du  
 conservatoire  
 ont reçu leur  
 diplôme !



**JEUNESSE  
 & FAMILLE**  
 Quand les élèves  
 maisonnaï  
 prennent le  
 petit-déjeuner idéal

18



Retrouvez toute l'actualité de votre ville sur son site internet [www.maisons-alfort.fr](http://www.maisons-alfort.fr)  
 et sur sa page Facebook : Ville de Maisons-Alfort.

Mars 2021

**Directeur de la publication :** Delphine Raimond • **Rédaction :** Solenne Dimofski • **SR :** Isabelle Hamon • **Conception**  
 - **Réalisation :** E-media • **Impression :** Le Réveil de la Marne • **Photos :** Service Communication, RP - Le Nai, Dinh,  
 Lastes • **Tirage :** 32 000 exemplaires • **Dépôt légal :** 3 501P





**E**n 2021 doivent avoir lieu les élections départementales et régionales. Aussi, dans le souci de respecter l'égalité entre tous les candidats et afin de se conformer à la lettre et à l'esprit de la législation en matière électorale, le magazine municipal « *Maisons-Alfort, le Mag* » ne comportera plus l'éditorial du maire et conseiller départemental ni la tribune d'expression de la majorité municipale, jusqu'à la date des élections départementales.

Nous prions les Maisonnais, qui pourraient s'étonner de cette absence, de nous en excuser. La rédaction de notre magazine continuera bien évidemment d'informer les Maisonnais, au fil des mois dans chaque numéro du magazine municipal, de tous les événements qui constituent l'actualité et la vie de notre ville.

À noter également, que suivant cette même ligne de conduite, l'information contenue sur le site internet de la Ville <https://maisons-alfort.fr/> est également restreinte et sera restaurée après les élections départementales.



### LA CROIX-ROUGE ORGANISE SON NOËL SOLIDAIRE

Depuis trois ans, la Croix-Rouge de Maisons-Alfort organise, en collaboration avec l'Office Municipal de la Culture (OMC), un Noël solidaire à destination des jeunes Maisonnais. Cette année, du fait de la situation sanitaire, pas de spectacle ou d'ateliers bricolage mais un moment festif en famille qui s'est déroulé dans le respect des règles sanitaires le 23 janvier dernier au Centre Socioculturel Liberté. Au programme de ce Noël en décalé, une distribution de cadeaux, des stands de crêpes et de barbes à papa ainsi qu'une box goûter à emporter à la maison. Le tout accompagné de violonistes, de ballons colorés et de la convivialité des bénévoles de la Croix-Rouge. De quoi oublier la situation sanitaire quelques heures !

### EN MONTAGNE, À LA DÉCOUVERTE DE LA CLASSE AUTREMENT

Du 18 au 29 janvier, deux classes de l'école élémentaire Georges Pompidou sont parties en classe de découvertes sur le domaine skiable de La Plagne, à Aime-Montorlin (Savoie). Cette année, Covid-19 oblige, pas de ski mais tout autant de dépaysement et d'activités variées pour ces jeunes Maisonnais qui ont ainsi pu pratiquer de la raquette ou encore de la randonnée en montagne. Ces séjours, proposés chaque année par la Ville en partenariat avec l'Éducation nationale, favorisent ainsi la découverte d'un nouveau cadre de vie, d'une façon de vivre différente, et dans le cas des classes à dominante sportive, comme la classe de neige, la pratique d'un nouveau sport, tout en poursuivant l'apprentissage. Du fait de l'évolution de la situation sanitaire, seules ces deux classes ont pu partir, le Rectorat ayant par la suite pris la décision de suspendre à titre provisoire l'ensemble des classes de découvertes.



### HOMMAGE AUX MORTS DE LA GENDARMERIE

Le 16 février, un dernier hommage a été rendu au Fort de Charenton aux militaires de la gendarmerie décédés dans l'accomplissement de leur devoir en 2020. Étaient ainsi rassemblés lors de cette cérémonie le maire de Maisons-Alfort, notre député, Michel Herbillon, M. Cadeddu, maire-adjoint aux anciens combattants, le sous-préfet de Nogent-sur-Marne, Bachir Bakhti, le général de corps d'armée Eric-Pierre Molowa, commandant la région de gendarmerie d'Ile-de-France et la gendarmerie pour la zone de défense et de sécurité de Paris. La Ville tenait à rendre hommage à ces hommes et à ces femmes tombés au cours de leurs missions, pour leur dévouement, de même qu'à saluer le sens du devoir des gendarmes, particulièrement sollicités en ces temps de crise sanitaire et de lutte contre le terrorisme.

### JOYEUX 100<sup>e</sup> ANNIVERSAIRE !

Toutes nos félicitations à M<sup>me</sup> Paulette Dorotte pour son 100<sup>e</sup> anniversaire ! Née le 17 janvier 1921 dans le 1<sup>er</sup> arrondissement de Paris, cette Maisonnaise originaire du quartier de Charentonneau est l'heureuse grand-mère, arrière-grand-mère et même arrière-arrière-grand-mère, respectivement de 12 petits-enfants, 15 arrière-petits-enfants, et 2 arrière-arrière-petits-enfants ! Covid-19 oblige, M<sup>me</sup> Dorotte a soufflé ses 100 bougies en comité restreint, chez elle. Si tous ses proches ne pouvaient être présents, ils ont toutefois souhaité rendre cet événement festif en accrochant des pancartes de vœux et des ballons devant sa maison. La Ville de Maisons-Alfort se joint à eux pour lui souhaiter un très joyeux 100<sup>e</sup> anniversaire.



## MÉDAILLE DU TRAVAIL

# Comment effectuer ma demande ?

Vous avez une longue carrière derrière vous et souhaitez obtenir votre médaille du travail ? Destinée à récompenser l'ancienneté de service, la médaille d'honneur du travail est attribuée par arrêté du Préfet, sous conditions, aux salariés ou assimilés qui en font la demande. Assortie d'un diplôme, et selon la convention collective ou l'usage de l'entreprise d'une gratification, elle comporte quatre échelons :

- La médaille d'Argent pour 20 ans de services
- La médaille de Vermeil pour 30 ans de services
- La médaille d'Or pour 35 ans de services
- La médaille Grand d'or pour 40 ans de services

Il existe deux promotions par an, arrêtées au 1<sup>er</sup> janvier et au 14 juillet. Point important : l'instruction du dossier de demande s'effectue exclusivement auprès de la préfecture (pour les Maisonnais, du Val-de-Marne), la Ville de Maisons-Alfort

n'étant chargée que de remettre les diplômes, lors d'une cérémonie, qui se déroule deux fois par an.

### Les formalités à réaliser

Désormais, toute demande de médaille d'honneur du travail doit être effectuée en ligne, sur le portail de « démarches simplifiées » de la préfecture du Val-de-Marne – [demarches-simplifiees.fr/commencer/mhtravail](http://demarches-simplifiees.fr/commencer/mhtravail) – accompagnée des justificatifs requis.

Pour la promotion du 14 juillet, votre dossier doit être déposé **avant le 1<sup>er</sup> mai et avant le 15 octobre** pour la promotion du 1<sup>er</sup> janvier.

**Renseignement : [pref-medailles@val-de-marne.gouv.fr](mailto:pref-medailles@val-de-marne.gouv.fr) et par téléphone les mardis et jeudis de 14 h à 16 h au 01 49 56 60 00.**



## LE SAVIEZ-VOUS ?

# Des consultations juridiques gratuites à l'Hôtel de ville



Besoin d'un conseil juridique ? Quel que soit l'objet de votre litige ou de votre demande, sachez que la mairie de Maisons-Alfort accueille des permanences juridiques gratuites :

- D'un avocat tous les jeudis à partir de 17 h 30 et les samedis de 10 h à 11 h.
- De l'Office Notarial de Maisons-Alfort le 1<sup>er</sup> samedi de chaque mois de 9 h à 12 h.

De son côté, le Centre d'Information sur les Droits des Femmes et des Familles (C.I.D.F.F) propose des permanences-conseil gratuites par téléphone.

Dans tous les cas, il est impératif de prendre rendez-vous en amont auprès de l'accueil de l'Hôtel de ville au 01 43 96 77 00.

À noter également que pour aider les personnes ayant des problèmes de rédaction dans leurs courriers et démarches administratives, l'Office Municipal de la Culture (OMC) a mis en place des permanences gratuites d'écrivains publics. Celles-ci se déroulent dans les équipements de quartiers. Pour trouver la permanence la plus proche de chez vous, rendez-vous sur le site internet de la Ville, rubrique « Social et Solidarité », puis « Les aides pour les familles ».

## ENVIRONNEMENT

# La collecte des déchets verts a débuté

Depuis le lundi 1<sup>er</sup> mars, la collecte des déchets verts a repris tous les lundis, et ce jusqu'à la fin du mois de novembre. Effectuée par le Territoire Paris Est Marne&Bois – en charge de la collecte des déchets pour le compte de la commune –, elle se déroule également les jours fériés.

Si vous habitez en pavillon et que vous n'avez pas reçu de sacs pour recueillir vos déchets verts, vous pouvez contacter les services du Territoire par e-mail à [environnement@pemb.fr](mailto:environnement@pemb.fr) ou par téléphone au 01 48 71 59 13 afin de convenir d'une livraison à votre domicile.

Qu'est-ce qu'un déchet vert ? Ce sont tous les déchets produits dans votre jardin : feuilles, branches, gazon, fleurs ou encore arbustes... Ils sont biodégradables, de même que les sacs distribués pour les recueillir. Un bon point pour la préservation de l'environnement !



## PRINTEMPS DES ARTS 2.0

# Place aux artistes maisonnaïses !

Événement incontournable de la vie culturelle maisonnaïse, le Printemps des Arts réunit chaque année une diversité de talents et de techniques artistiques (peinture, sculpture, photographie...) autour d'expositions, de rencontres et d'ateliers pour toutes les générations de Maisonnaïses. Cette année, du fait de la situation sanitaire, l'organisation a dû s'adapter pour vous proposer une 17<sup>e</sup> édition 2.0 compatible avec les contraintes actuelles.

Ainsi, l'ensemble des expositions et autres événements proposés dans le cadre du Printemps des Arts sera accessible sur une plateforme numérique dédiée : [omc-maisons-alfort.fr/printempsdesarts](http://omc-maisons-alfort.fr/printempsdesarts).

Si toutefois, l'évolution de la crise sanitaire permettait de se réunir en présentiel dans les semaines à venir, nous ne manquons pas de vous tenir informés dans les prochains numéros du magazine municipal, sur le site internet – [maisons-alfort.fr](http://maisons-alfort.fr) – et le Facebook de la Ville.

### En mars

Cette année, ce sera le Salon des Arts Maisonnaïses qui ouvrira officiellement la 17<sup>e</sup> édition du Printemps des Arts à compter du 17 mars prochain, suivi par plusieurs rendez-vous qui mettront notamment la femme à l'honneur.

### Salon des Arts Maisonnaïses

**Artistes de 30 ans et plus**

**Du 17 mars au 14 avril**

**Version numérique sur**

**[omc-maisons-alfort.fr/printempsdesarts](http://omc-maisons-alfort.fr/printempsdesarts)**

Proposé par l'Office Municipal de la Culture (OMC)

Sculpture, peinture, aquarelle, pastel ou encore gravure... 84 artistes aux univers variés seront à découvrir au travers de cette exposition virtuelle. Un jury composé d'artistes reconnus décernera par ailleurs le prix de la Ville de Maisons-Alfort et le prix du Salon.



Envie de connaître le résultat et d'en savoir plus sur les artistes et leur travail ? Dès le 17 mars, rendez-vous sur le site internet de la Ville, [maisons-alfort.fr](http://maisons-alfort.fr), pour y découvrir en vidéo la remise des prix ainsi qu'une rencontre avec le jury et les artistes.

Nouveauté cette année, un **prix du Public** sera attribué suite à un vote en ligne sur la plateforme dédiée du Printemps des Arts. Vous aussi, mettez-vous dans la peau d'un membre du jury et choisissez votre œuvre préférée. À vos claviers ! Le résultat sera divulgué dans le magazine municipal d'avril ainsi que sur le site internet et le Facebook de la Ville.

### Femmes d'exception

**Du 8 au 28 mars**

**Exposition en plein air sur différents sites de Maisons-Alfort**

Depuis un siècle, les droits des femmes dans le monde entier sont mis en lumière à l'occasion d'une journée dédiée, chaque 8 mars. Afin de les mettre à l'honneur, les équipes de l'Office Municipal de la Culture (OMC) vous invitent à découvrir une exposition consacrée aux « *femmes d'exception* », réalisée sous forme numérique par la Ville de Saint-Maurice qui a accepté de la prêter à notre Ville. Simone Veil, Olympe de Gouges ou encore George Sand, (re)découvrez ces femmes qui ont contribué à faire l'Histoire au gré de vos promenades maisonnaïses.

Une trentaine de panneaux imprimés est ainsi exposée dans divers lieux de la ville durant le mois de mars : en extérieur, au Centre Socioculturel Liberté, à l'Espace Loisirs Charentonneau, à La Croix des Ouches, au Square de l'Artificier François, à la Maison Pour Tous Pampidou.



Peinture de Gilles Vacheret, intitulée « Rencontre ».

## L'art au féminin

Sur la plateforme dédiée :

[omc-maisons-alfort.fr/printempsdesarts](http://omc-maisons-alfort.fr/printempsdesarts)

Au programme : des ateliers, des découvertes, de l'art pour les enfants, une sélection d'expositions numériques réalisées par des musées nationaux permettant de découvrir des artistes talentueuses parfois méconnues ou encore des formations en ligne (MOOC) sur l'art au féminin.

## En avril Jeunes Talents

De 16 à 30 ans

Du 10 avril au mardi 4 mai

À la médiathèque André Malraux - 4, rue Albert Camus

Si les règles sanitaires ne le permettent pas : en version numérique sur [omc-maisons-alfort.fr/printempsdesarts](http://omc-maisons-alfort.fr/printempsdesarts)

Proposée par le Bureau Information Jeunesse (BIJ)

À découvrir, des créations de tous horizons artistiques, sur des thèmes et des techniques variés.

## Les œuvres d'art dans l'espace public maisonnais

Lancement d'un jeu de piste interactif à l'occasion de la Journée mondiale de l'art, le 15 avril prochain.

> + d'infos à venir dans le magazine municipal d'avril

## MARS EN JAZZ

# Une édition qui met les femmes à l'honneur

Proposé par la médiathèque André Malraux et le conservatoire Henri Dutilleux, Mars en Jazz revient pour une 12<sup>ème</sup> édition qui vous invite à (re)découvrir les femmes dans le jazz et l'une de ses figures emblématiques, Ella Fitzgerald. Cette année, crise sanitaire oblige, le festival Mars en Jazz s'adapte et vous donne rendez-vous du 6 mars au 2 avril pour participer à plusieurs événements à distance. Retrouvez le programme mis à jour régulièrement sur le site internet [maisons-alfort.fr](http://maisons-alfort.fr) et le Facebook de la Ville.

### Le 6 mars à partir de 14 h

Présentation de la création du Collectif Micron

« *Les étoiles pâlisent et je m'attarde* »

- 14 h : présentation du collectif Micron et de la création
- 14 h 30 : diffusion du film (20 minutes)
- 14 h 50 : échanges par zoom avec la chorégraphe, la chanteuse et des danseurs

> Tout public, lien Zoom accessible sur le site internet de la Ville : [maisons-alfort.fr](http://maisons-alfort.fr)

### Du 9 mars au 2 avril

Exposition « *Ella et les Jazzwomen* »

Chanteuses et instrumentistes, elles ont dû gagner leur place dans ce monde musical riche qu'est le jazz. Autour de Ella Fitzgerald, l'exposition nous invite à parcourir plusieurs portraits à travers les décennies.

> Tout public, médiathèque André Malraux  
4, rue Albert Camus

Salle d'animation - aux horaires d'ouverture

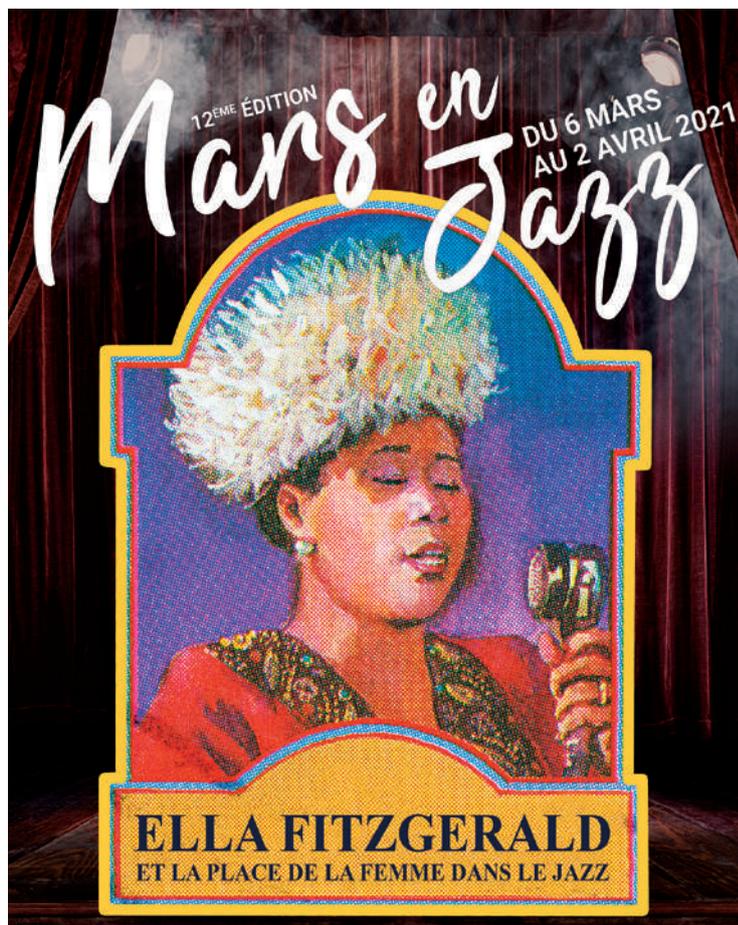
### Le 13 mars à 14 h 30

Table-ronde : « *La place des femmes dans le jazz* »

Animée par François Lacharme, président de l'Académie de jazz

Nous pouvons citer les grandes figures féminines de l'histoire du jazz, mais quelle a été la place des femmes dans le jazz, et qu'en est-il aujourd'hui ? Cette table-ronde abordera différents volets de cette question.

> Lien Zoom accessible sur le site internet des bibliothèques de la ville : [bibliotheques.maisons-alfort.fr](http://bibliotheques.maisons-alfort.fr)



### Le 20 mars à 11 h

Apéro littéraire Jazz animé par les bibliothécaires

> Tout public, médiathèque André Malraux  
(4, rue Albert Camus), salle d'animation

La vidéo de cet événement sera à retrouver sur le site internet des bibliothèques de la ville : [bibliotheques.maisons-alfort.fr](http://bibliotheques.maisons-alfort.fr)



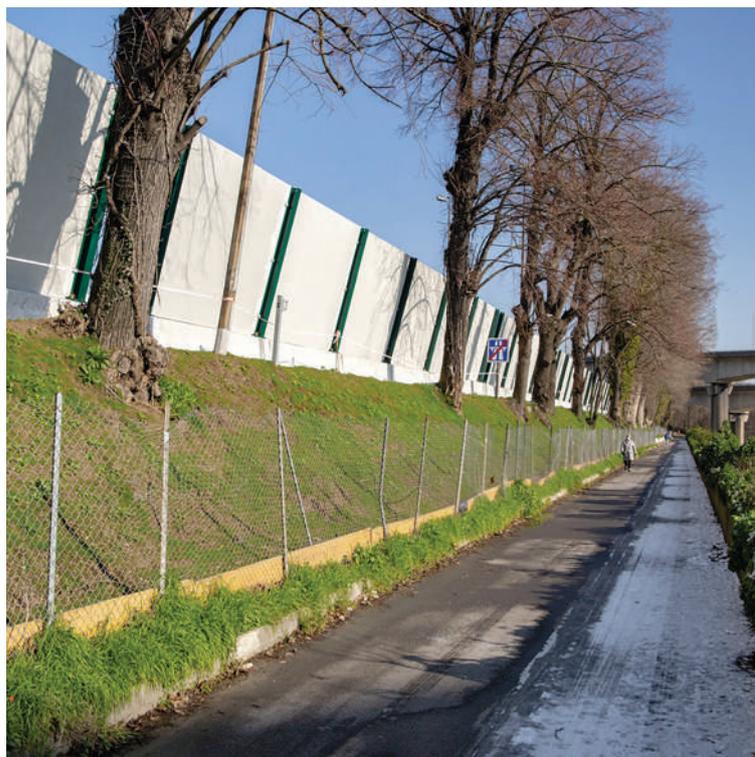
## PROTECTIONS PHONIQUES A4/A86

# La pose des murs antibruit s'achève

Bonne nouvelle pour les riverains : les travaux de construction et la végétalisation des murs antibruit (plantation de tilleuls) le long de l'A4 Sud au niveau du chemin de halage à Saint-Maurice se terminent avec l'arrivée du printemps pour une livraison complète prévue cet été. À la fin de l'année 2018, ils avaient dû être interrompus en raison de difficultés liées au manque de stabilité du talus entre la bretelle de la sortie 3 « Maisons-Alfort, Alfortville, Saint-Maurice » et la Marne. Depuis, les études techniques pour mener à bien le renforcement du talus ont été réalisées et les travaux de consolidation du site, qui avaient repris en mai dernier, se sont achevés en novembre.

### Une mobilisation de longue date

Une réalisation dont se réjouit la municipalité pour qui le renforcement des protections phoniques le long des autoroutes A4 et A86 constitue une priorité de longue date. En effet, depuis plus de 15 ans, des travaux visant à réduire les nuisances sonores de ces axes très fréquentés ont été entrepris grâce à une mobilisation constante de notre député, Michel Herbillon et du maire de Maisons-Alfort, en lien avec les élus des communes de Charenton et Saint-Maurice. À noter que la bretelle de sortie de Saint-Maurice, fermée durant les travaux, devrait rouvrir au printemps. Réduisant nettement les nuisances sonores, ces nouvelles protections phoniques permettent ainsi d'améliorer la qualité de vie des Maisonnais qui résident dans ce secteur de l'autre côté de la Marne.



Le renforcement des protections phoniques le long des autoroutes A4 et A86 se termine.

## HÔPITAL HENRI MONDOR

# Vigilance sur l'avenir de la chirurgie cardiaque

En janvier dernier, le directeur général de l'Assistance publique des Hôpitaux de Paris (AP-HP) a annoncé la décision de transférer la transplantation cardiaque du service cardiologie de l'hôpital Henri Mondor vers le site de l'hôpital de la Pitié-Salpêtrière à Paris. Ce transfert est présenté par l'AP-HP comme faisant partie d'un projet de partenariat avec l'hôpital parisien pour que les deux services de cardiologie coopèrent entre eux.

Cette décision, prise en catimini, sans aucune concertation et en pleine crise sanitaire, a suscité de vives inquiétudes et des oppositions de la part de la communauté médicale, des élus et des habitants du Val-de-Marne, qui sont préoccupés par l'avenir du service de cardiologie de l'hôpital Mondor. En effet, ils n'ont pas oublié les tentatives passées en 2010 et en 2012 de fermer l'ensemble du service de cardiologie et qui avaient échoué grâce à la mobilisation massive des Val-de-Marnais. Le député de Maisons-Alfort, Michel Herbillon, opposé comme le maire de Maisons-Alfort, à toute mesure qui viendrait affaiblir ce grand hôpital de l'Est Parisien, a pris l'initiative de saisir – avec l'ensemble des députés et sénateurs du Val-de-Marne de toutes sensibilités politiques – le ministre de la Santé, Olivier Véran. Ils lui ont fait part de leur opposition à tout démantèlement de l'hôpital Mondor et lui ont indiqué qu'ils restent très vigilants sur la mise en œuvre du projet de l'AP-HP. Ils ont demandé à être reçus par le ministre de la Santé pour évoquer les conséquences de ce projet et obtenir toutes les garanties nécessaires sur l'avenir de l'hôpital Mondor. Les habitants de Maisons-Alfort et du Val-de-Marne sont très attachés à conserver des services hospitaliers à proximité de leur lieu d'habitation.

Le député et le maire de Maisons-Alfort ont fait part de leur opposition à tout démantèlement de l'hôpital Mondor.



## ÉCOLE VÉTÉRAIRE

*L'EnvA, un campus qui poursuit sa mutation*

Il y a cinq ans, l'École nationale vétérinaire d'Alfort (EnvA) célébrait ses 250 ans d'existence. Depuis, elle a vécu une profonde mutation. Afin de s'adapter aux enjeux de santé publique actuels et aux évolutions pédagogiques, scientifiques et cliniques, l'EnvA poursuit, dans le cadre d'un contrat de plan État-Région Île-de-France, sa profonde restructuration qui allie modernité et préservation de son patrimoine. Fin 2019, l'école achève ainsi une phase importante de son processus de transformation avec l'ouverture de trois nouveaux bâtiments :

- **Le bâtiment Bouley** : entièrement rénové, il accueille l'ensemble des cliniciens et personnels du département d'élevage et pathologie des équidés et carnivores ;
- **Le bâtiment Nocard** : nouvelle infrastructure qui permet à l'école de disposer d'un pôle unique rassemblant en un même lieu un équipement moderne pour soigner les animaux de ferme, un hôpital de la faune sauvage et un enseignement à la pointe ;
- **Le bâtiment Chauveau** : entièrement dédié à la recherche avec laboratoires et animaleries sur 4000 m<sup>2</sup>.

**L'Agora, futur centre névralgique**

Parallèlement à ces ouvertures, la construction de l'Agora, futur centre névralgique de l'école, a débuté en septembre 2020 sur les fondations du bâtiment Abel Brion. Pensé en bois, il intégrera à la fois la façade originelle datant de 1928 et remarquable par son caractère Art Déco, mais également les briques du bâtiment dont la démolition partielle - la partie Sud - a eu lieu à l'automne. « *Il s'agit de concilier modernité et histoire du domaine où l'EnvA est installée depuis 1766* », expliquent les équipes de l'école. Dernière étape de cette transformation de grande ampleur, ce nouveau bâtiment, dédié à l'enseignement, comprendra trois amphithéâtres, des salles de cours modulables ainsi que l'administration de l'école. La livraison et l'emménagement sont prévus dans les premières semaines de 2022.



Les fondations du futur siège de l'Office National des Forêts (ONF) ont été posées.

**Un nouveau partenaire**

Après l'Anses, l'EnvA s'apprête également à accueillir le nouveau siège de l'Office National des Forêts (ONF). Les travaux de construction du bâtiment (7600 m<sup>2</sup>), à partir d'une ossature en bois issu de forêts gérées durablement et qui respecte l'environnement, ont également débuté en septembre 2020 pour une installation des 365 collaborateurs prévue au premier trimestre 2022. En effet, plus de 80 % du bois utilisé pour sa construction provient des forêts domaniales gérées durablement par l'ONF.

« *L'EnvA n'est plus une « simple » école mais un véritable campus d'importance majeure* », se réjouit son directeur, Pr. Christophe Degueurce. Et l'aventure ne s'arrête pas là : à l'horizon 2025, l'école ambitionne d'accueillir plusieurs institutions du monde agricole afin de créer un pôle dédié à cette activité.

> Pour aller plus loin, retrouvez sur le site internet de l'EnvA, [vet-alfort.fr](http://vet-alfort.fr), une vidéo explicative du projet.



Les travaux de l'Agora, futur cœur du campus, doivent s'achever début 2022.



L'Agora, vue de l'extérieur.

**COUP DE POUCE**

## La Région propose une aide au loyer pour la relance des commerces

Vous êtes commerçant et vous avez dû fermer lors du second confinement? Pour soutenir les professionnels, la Région Ile-de-France a mis en place une aide exceptionnelle de 1 000 euros\* à destination des commerces, bars, cafés, restaurants et entreprises artisanales ayant fait l'objet d'une interdiction d'accueil du public en novembre dernier.

**Comment en bénéficier ?**

Sont concernés les commerces de proximité, bars, restaurants et entreprises artisanales (sociétés ou indépendants) créés avant le 15 octobre 2020 et situés en Île-de-France :

- Avec moins de 10 salariés et un chiffre d'affaires inférieur ou égal à 2 millions d'euros ;
- Locataires auprès d'un bailleur autre que social ou public et n'ayant pas bénéficié d'une exonération ou annulation de loyer en novembre 2020.

Pour en bénéficier, rendez-vous sur la plateforme dédiée mise en place par la Région : [aides-urgence-covid19.iledefrance.fr](https://aides-urgence-covid19.iledefrance.fr) afin de déposer votre demande accompagnée des justificatifs requis.

Pour connaître la liste complète des pièces à joindre impérativement : [iledefrance.fr/aide-au-loyer-pour-la-relance-des-commerces](https://iledefrance.fr/aide-au-loyer-pour-la-relance-des-commerces).



Les commerces dits « non-essentiels », qui avaient l'interdiction d'accueillir du public lors du second confinement, peuvent bénéficier d'une aide financière de la Région.

À noter également que la Ville de Maisons-Alfort va soumettre au prochain Conseil municipal une nouvelle exonération des droits de voirie pour les commerçants maisonnaires comme cela fut le cas en 2020 lors du premier confinement.

\*Dans la limite du budget alloué au dispositif

**SOLIDARITÉ**

## Des voiturettes pour se rendre au bloc opératoire



Désormais, pour se rendre au bloc opératoire, fini les brancards, place à de petites voitures électriques. Le 5 février dernier, le Rotary Club de Maisons-Alfort, sous la houlette de son président Clément Colombani, a remis deux voitures électriques pour enfants au service de chirurgie pédiatrique du Centre Hospitalier Intercommunal de Créteil (CHIC), en présence de M<sup>me</sup> Beyo et M<sup>me</sup> Hardy, respectivement maire-adjointes à l'Action sociale et la solidarité et à la Vie associative, et de représentants du CHIC. « Ces voitures sont utilisées par les petits patients lors de leur transfert vers les blocs opératoires. En donnant un caractère ludique à ces déplacements, elles réduisent le stress des enfants et améliorent les conditions dans lesquels se déroulent les soins », explique le président du Rotary Club. Cette action a été menée en collaboration avec l'association Hopilote : créée en 2017, elle a déjà offert près de 300 voitures à différents hôpitaux et cliniques en France.

Les deux voitures offertes par le Rotary Club de Maisons-Alfort en collaboration avec l'association Hopilote.

## DON DU SANG

### Un grand merci !

Le 31 janvier dernier, les Maisonnais ont de nouveau été nombreux à se mobiliser. L'Établissement Français du Sang (EFS) et le Rotary Club tiennent à remercier les 87 donateurs. Le prochain don du sang aura lieu, sur rendez-vous, le **dimanche 11 avril de 9 h à 13 h 30 à La Croix des Ouches, située au 33, avenue de la République**. Pour ce faire, allez sur [mon-rdv-dondesang.efs.sante.fr](http://mon-rdv-dondesang.efs.sante.fr). Ensuite, il vous suffit de sélectionner l'horaire souhaité parmi les différents créneaux proposés.



## MISSION LOCALE

### Des ateliers ciblés pour aider les jeunes

#### Atelier « Pôle emploi : mode d'emploi »

Le 9 mars de 14 h à 17 h, les jeunes Maisonnais pourront se familiariser avec leur espace personnel sur [www.pole.emploi.fr](http://www.pole.emploi.fr), être accompagnés dans la création de leur profil de compétences en ligne et dans la recherche d'offres d'emplois.

#### Atelier « savoir être en entreprise »

Le 16 mars de 9 h 30 à 12 h, plusieurs thématiques seront abordées comme le comportement en entretien, les erreurs à éviter, la tenue à adopter et bien d'autres astuces pour optimiser ses chances auprès du futur employeur !

> 83, rue Victor Hugo  
Inscription obligatoire  
au 01 43 96 20 39

## AUTISME

### Du bleu pour sensibiliser

Le 2 avril aura lieu la journée mondiale de sensibilisation à l'autisme. Pour marquer son soutien, la Ville de Maisons-Alfort éclairera la façade de la mairie en bleu dans la nuit du 1<sup>er</sup> au 2 avril.

## ATELIER

### Fabrique ton mini robot !

Tu as entre 12 et 16 ans et tu aimes les outils numériques ? Apprends à fabriquer toi-même un objet connecté puis à le programmer avec un ordinateur ou un smartphone ! Pour ce faire, rendez-vous le mercredi 17 mars de 14 h à 17 h au Bureau Information Jeunesse (BIJ) pour une après-midi créative et conviviale.

> 6, bis avenue de la République  
Animation gratuite, sur inscription  
au 01 49 77 80 38



## INSEE

### Enquête sur les ressources et conditions de vie des ménages

Entre février et avril 2021, l'Insee réalise une enquête sur les ressources et les conditions de vie des ménages. À travers cette enquête, de nombreux thèmes sont abordés : les ressources et les charges des ménages, les conditions de vie, l'emploi, la formation, la santé, mais aussi le bien-être des individus.

À Maisons-Alfort, quelques ménages seront sollicités. Si vous êtes concernés, vous recevrez une lettre-avis et un enquêteur de l'Insee vous contactera pour fixer un rendez-vous. Lors de sa visite, ce dernier sera muni d'une carte officielle l'accréditant.

> [www.insee.fr](http://www.insee.fr)

## FÊTE DE LA MUSIQUE

### Appel à candidature

L'Office Municipal de la Culture (OMC) souhaite célébrer la Fête de la Musique quel que soit le format qu'elle prendra au regard du contexte sanitaire. C'est pourquoi, il est proposé aux artistes maisonnais de se faire connaître ! Si vous souhaitez participer à cette alternative inédite, vous pouvez dès à présent contacter l'OMC au 01 41 94 12 50 ou bien par e-mail à [omc.maisonsalfort@gmail.com](mailto:omc.maisonsalfort@gmail.com).



## RENDEZ-VOUS

### La pause des parents

INFO-Parents organise les samedis 13 et 27 mars de 10 h à 12 h, l'animation gratuite « La pause des parents », un rendez-vous convivial qui vous permet d'échanger entre parents maisonnais.

> 83, rue Jean Jaurès - 01 75 37 97 52

Uniquement sur inscription

Sous réserve de l'évolution de la crise sanitaire

**MAISON DE L'ENVIRONNEMENT**

*À quoi va ressembler ce lieu dédié à la protection de l'e*

Envie de verdir vos gestes du quotidien et d'aller vers davantage de pratiques écocitoyennes ? Et surtout, d'être accompagné dans cette démarche écologique ? C'est là tout l'objectif de la future Maison de l'Environnement : un lieu entièrement dédié à la protection de l'environnement et à la préservation de la biodiversité où les Maisonnais pourront venir s'informer mais aussi se former afin de participer à leur échelle à la transition écologique.



L'ancienne station-service qui va être réhabilitée.



**Poursuivre la valorisation des Bords de Marne**

Pour accueillir ce nouvel équipement, la Ville a signé en février 2020 une convention d'occupation de l'ancienne station-service située sur les Bords de Marne, face à la résidence Château Gaillard, au début de l'avenue Foch, avec son propriétaire, Voies Navigables de France. S'inscrivant dans la volonté de l'équipe municipale de réhabiliter d'anciens



La grande salle d'exposition, lieu d'échange et de convivialité.



Les matériaux biosourcés, locaux et/ou issus de filières de l'économie circulaire seront privilégiés dans la construction et l'ameublement.

## environnement ?



La station, après une transformation complète, laissera la place à la Maison de l'Environnement.

bâtiments, la station, après une transformation complète, va ainsi laisser place à un équipement répondant aux enjeux de développement durable. Dans sa conception, le projet vise également à l'aménagement des espaces paysagers attenants au site, à savoir le square situé à côté de l'ancienne station, les abords et voies de circulation (avenue Foch) ainsi que la promenade sur les berges de la Marne.

### De la conception à l'usage, un projet 100 % vert

Par sa réalisation qui se veut exemplaire en matière d'écoconstruction et de transition écologique, ce projet s'inscrit ainsi dans le prolongement des actions de la Ville de Maisons-Alfort en matière de développement durable et de reconquête écologique du cadre urbain, qui lui a valu en 2019 de se voir décerner le Prix national en la matière par le Conseil National des Villes et Villages Fleuris (CNVVF). La Ville va ainsi dépolluer dès la fin du mois de mars puis transformer cet ancien site désaffecté en un lieu entièrement écoresponsable qui répondra aux enjeux actuels de performance énergétique et de gestion durable des ressources (récupération des eaux de pluie, circuit électrique autonome par l'installation de panneaux solaires, d'éoliennes, d'aqualiennes...). Des matériaux biosourcés, locaux et/ou issus de filières de l'économie circulaire seront également privilégiés dans la construction puis pour l'ameublement. À l'extérieur, des végétaux locaux et peu consommateurs d'eau seront plantés, tandis que les espaces verts seront en gestion différenciée et comprendront des abris pour la faune. Des espaces pédagogiques seront également aménagés afin d'illustrer la gestion responsable des espaces et la préservation de la biodiversité. Enfin, la continuité écologique des trames verte et bleue sur les Bords de Marne sera également assurée.

### Des conseils et un accompagnement quotidien

La Maison de l'Environnement abritera les initiatives existantes qui y seront développées, comme celles à destination des jeunes Maisonnais, à l'image du projet écocitoyen proposé dans les écoles, et offrira de nouveaux services aux Maisonnais, notamment des conseils pour améliorer leurs pratiques en faveur de la protection de l'environnement : écomobilité, réduction des déchets (tri, compost...), consommation et performance énergétique ou encore gestion des espaces verts et des ressources en eau. La Maison de l'Environnement sera également un lieu de rencontre avec plusieurs partenaires (à l'image de l'Office National des Forêts, la Ligue pour la Protection des Oiseaux, l'ANSES, Voies Navigables de France, l'EnvA...) et les associations qui œuvrent à la préservation de notre environnement. Ainsi, en complément de l'aide quotidienne apportée par les services de la Ville, ces dernières disposeront également de créneaux dédiés afin de proposer leurs propres animations.

Elle réunira également les Maisonnais lors de manifestations thématiques comme la *Faites de l'environnement* ou encore le *Défi Familles Zéro Déchet*, dont la première édition se tiendra cette année.

### Une péniche complète le projet

Intégré à la Maison de l'Environnement, un café associatif sera par ailleurs aménagé pour promouvoir les produits issus des circuits courts et biosourcés. Mais pas seulement ! La Ville a également fait l'acquisition d'une péniche sur les Bords de Marne pour y installer une partie du café ainsi que des salles de réunion. Amarrée devant le site, elle interviendra en prolongement du projet, permettant d'étendre la portée pédagogique environnementale par un accès direct à la Marne. La Maison de l'Environnement devrait délivrer ses premiers conseils 100 % verts aux Maisonnais à l'automne prochain.



Voilà à quoi ressemblera la péniche attenante à la Maison de l'Environnement transformée notamment en café associatif.

**GYMNASE POMPIDOU**

## *Un nouveau sauna pour les judokas du JCMA*



Les judokas du Judo Club Maisons-Alfort (JCMA) bénéficient désormais d'un sauna, attenant aux vestiaires, au sein du gymnase Pompidou. En effet, une séance de sauna permet de détendre les muscles sollicités lors de l'entraînement et ainsi éviter les courbatures et autres douleurs musculaires.

Ce nouvel équipement vient compléter la création d'un nouveau dojo, inauguré en février 2020. Celle-ci fait suite à la construction du nouveau gymnase des Juilliottes à deux pas du gymnase Pompidou dont l'organisation a été repensée afin de mieux accueillir les diverses pratiques sportives. Désormais, les judokas du JCMA disposent d'un gymnase dédié et qui a bénéficié d'une réfection complète (remise en peinture, mise en place de protections phoniques, de tribunes, d'un bardage à la japonaise et d'une aire de combat de 400 m<sup>2</sup>).

**PALAIS DES SPORTS**

## *Un coup de neuf pour la salle de musculation*



La salle de musculation située au sein du Palais des Sports a été entièrement remise en peinture en février dernier. Des panneaux en contreplaqué ont également été posés sur les parties basses des murs afin de les préserver d'éventuels chocs. Les éclairages ont par ailleurs été remplacés par des ampoules LED (basse consommation) beaucoup moins énergivores et génératrices d'économies.

**QUAI FERNAND SAGUET**

## *Les platanes ont été élagués*



Outre les plantations et replantations, chaque année, les services techniques effectuent également des opérations de taille et d'élagage. Début février, ce sont les platanes situés le long du Quai Fernand Saguet qui ont bénéficié d'un élagage dit en « *taille douce* » afin de parfaire leur forme tout en leur permettant de continuer à cohabiter de manière durable avec leur environnement immédiat (lumières des habitations...).

### **Une taille « raisonnée » qui respecte l'arbre et la biodiversité**

En effet, si en milieu naturel ce type d'opération n'est pas nécessaire, en milieu urbain, les contraintes afférentes à la plantation des arbres nécessitent d'effectuer ces interventions mais dans une démarche dite de « *taille raisonnée* », autrement dit, qui respecte l'identité de l'arbre et sa biologie. Plusieurs raisons génèrent ces interventions, qu'elles soient esthétiques, fonctionnelles ou techniques (dégagements de façades et de toitures, limitations de la propagation de maladies, sécurité du public...). Les petites interventions (tailles de branches basses ou de formation) sont aisément réalisées par les équipes de jardiniers, les plus importantes étant accomplies par une entreprise spécialisée.

Par ailleurs, sensibilisés et œuvrant au quotidien à la préservation de la biodiversité, les services techniques de la Ville respectent autant que possible la période de nidification des oiseaux qui se déroule de mars à juillet. C'est pourquoi, les opérations d'élagage ont lieu de préférence l'hiver, période la plus propice pour le bien-être des oiseaux et des arbres. Dans le cadre de cette politique de préservation et de valorisation des espaces naturels, la Ville a obtenu la labellisation de huit sites en tant que « *Refuges LPO* » (Ligue pour la Protection des Oiseaux), à savoir l'île du Moulin Brûlé et ses abords, la Ferme et la trame verte du Centre-ville qui comprend le Square Jean Moulin, le Parc de la Mairie, le Square Saint Remi, le Parc de l'Alsacienne, le Jardin des Arcades ainsi que le Square du Docteur Gilbert.

## « 1 000 ARBRES POUR MAISONS-ALFORT »

*Et si la Ville plantait des arbres chez vous ?*

Véritable atout dans la lutte contre le réchauffement climatique, les arbres font partie de l'identité de notre ville. En effet, outre leur rôle esthétique majeur, leurs contributions en matière d'amélioration de la qualité de vie ne sont aujourd'hui plus à démontrer. Les arbres permettent notamment la purification de l'air par la production d'oxygène, la réduction des gaz polluants ou encore un abaissement des températures l'été. Ils jouent également un rôle important dans la préservation de la biodiversité et notamment de la faune en fournissant un habitat et de la nourriture. Tournée de longue date vers l'écologie et le développement durable, la Ville de Maisons-Alfort considère les arbres comme une composante essentielle de son patrimoine qu'il convient de préserver et d'accroître.

**Comment ça marche ?**

Un patrimoine réaffirmé par la création du programme « 1 000 arbres pour Maisons-Alfort » dans le cadre du nouveau projet de mandat. L'objectif ? Planter de nouveaux arbres, en plus des milliers de sujets déjà présents sur la commune, dont des spécimens remarquables. Et ce, tout en poursuivant le remplacement des arbres malades et fragiles, à l'image des 76 spécimens replantés en 2020 dans tous les quartiers de la ville. Afin de compléter cette initiative, la Ville souhaite proposer aux Maisonnais désireux de s'impliquer directement dans cette démarche écologique durable de planter des arbres chez eux. Concrètement, la Ville fournira des arbres qu'elle plantera ensuite chez les Maisonnais intéressés, tandis que ces derniers s'engageront à prendre soin de leur entretien et veilleront à leur épanouissement. Cette opération prendra la forme d'une convention signée entre la Ville de Maisons-Alfort et les Maisonnais. Les premières plantations débuteront dès ce printemps et se poursuivront



Dans le cadre du plan « 1 000 arbres à Maisons-Alfort », de nouveaux arbres vont être plantés dont des spécimens remarquables (ici des liquidambers, rue Gaumé).

cet automne, période la plus propice. Vous aussi, contribuez à cette démarche 100 % verte, demandez votre arbre !

**Pour plus d'informations :**

**Service des Espaces Verts - 01 43 96 77 25**

**PLAN LOCAL D'URBANISME***Lancement de l'enquête publique*

Dans le cadre du projet de modification du Plan Local d'Urbanisme (PLU) de Maisons-Alfort, une enquête publique se déroulera du 19 mars au 17 avril 2021 inclus.

Il s'agit d'une modification mineure visant uniquement à faire évoluer le zonage de trois parcelles, dans le but de rendre possible la création de logements en accession et sociaux sur des espaces aujourd'hui inutilisés et anciennement dédiés à de l'activité tertiaire.

Le dossier de cette modification sera consultable sur le site internet de la Ville, [maisons-alfort.fr](http://maisons-alfort.fr), ainsi qu'à l'adresse suivante : [registredemat.fr/modif-plu-maisonsalfort](http://registredemat.fr/modif-plu-maisonsalfort). Sous réserve de l'évolution des règles sanitaires, les pièces du dossier ainsi qu'un registre d'enquête seront également accessibles à l'Hôtel de ville – 118, avenue du Général de Gaulle – aux horaires d'ouverture. Il sera également possible de consulter le dossier depuis un poste informatique installé en mairie.

Pendant la durée de l'enquête, chacun pourra transmettre ses observations et propositions :

- En les consignant dans le registre mis à disposition à l'Hôtel de ville (pensez à amener un stylo et à vous désinfecter les mains au préalable) ;
- En les adressant par courrier à l'attention de Madame le commissaire-enquêteur et portant l'objet « *Enquête publique sur le projet de modification du PLU de Maisons-Alfort* », à l'adresse suivante :  
Mairie de Maisons-Alfort - Hôtel de ville - 118 av. du Général de Gaulle - 94700 Maisons-Alfort.
- Par voie électronique à l'adresse suivante : [modif-plu-maisonsalfort@registredemat.fr](mailto:modif-plu-maisonsalfort@registredemat.fr) ;
- Sur le registre dématérialisé : [registredemat.fr/modif-plu-maisonsalfort](http://registredemat.fr/modif-plu-maisonsalfort).

Sous réserve de l'évolution de la situation sanitaire, le commissaire-enquêteur se tiendra à la disposition du public à l'Hôtel de ville pour recevoir vos observations et propositions écrites et orales **les 19 mars de 9 h à 12 h, 9 avril de 14 h à 17 h et 17 avril de 9 h à 12 h.**

RÉNOVATION

# Quand Maisons-Alfort s'embellit

## Rue du Clos des Noyers

Située dans le quartier Vert de Maisons, cette maison construite en 1922 devait être l'une des premières du quartier, à l'époque où, avant la construction de l'école Jules Ferry et du square Dufourmantelle en 1932, il ne comprenait que des champs et des maraîchages. Ce pavillon a, jusqu'à ce jour, su conserver son identité et s'inscrit harmonieusement dans la rue. Les travaux d'aménagement ont consisté en une extension à l'arrière. L'objectif de l'opération étant, de plus, par la construction d'un escalier, de retrouver l'accès d'origine à la maison qui se faisait autrefois par le niveau supérieur.



## ◀ Rue Maurice Lissac

Rue Maurice Lissac, dans le Centre-ville, un immeuble référencé comme construction patrimoniale en raison, notamment, de la grande qualité de sa façade, a bénéficié d'une légère surélévation dite en « *mimétisme* ». Autrement dit qui respecte l'esprit, les matériaux et le style architectural du bâtiment, comme ses décorations de briques de couleur et ses modénatures typiques des années 30. Ces travaux ont ainsi permis de créer un niveau habitable supplémentaire en respectant l'identité de l'immeuble.

# Un accompagnement local au plus près des jeunes

*Accéder à l'emploi, obtenir une première expérience dans le monde professionnel, ou tout simplement bénéficier d'une écoute... Autant de besoins renforcés par la crise sanitaire. Des solutions, portées à l'échelle locale existent pour aider les jeunes Maisonnais dans leur parcours. Zoom sur un accompagnement quotidien au plus près des 16-25 ans.*

## Le Service Civique, pour obtenir une expérience professionnelle

D'une durée de 6 à 12 mois, le service civique est un engagement volontaire au service de l'intérêt général dans l'un des neuf « grands » domaines reconnus « prioritaires pour la Nation », à savoir : culture et loisirs, développement international et action humanitaire, éducation pour tous, environnement, intervention d'urgence en cas de crise, mémoire et citoyenneté, santé, solidarité, sport. Ouvert à tous les jeunes âgés de 16 à 25 ans sans condition de diplôme (élargi à 30 ans en cas de handicap), il peut être réalisé auprès d'associations, de collectivités territoriales ou d'établissements publics (musées, collèges, lycées...) en France ou à l'étranger. « Le Service Civique, c'est la possibilité de vivre de nouvelles expériences et de s'ouvrir à d'autres horizons en effectuant une mission au service de la collectivité », explique la directrice de la Mission Locale de Maisons-Alfort. Une indemnisation de 473,04 euros net par mois à laquelle s'ajoute une prise en charge par l'organisme d'accueil des frais d'alimentation ou de transports à hauteur de 107,58 euros, est directement versée par l'État pour une mission d'au moins 24 h par semaine. Près de 300 missions sont actuellement disponibles dans le Val-de-Marne, accessibles depuis la plateforme dédiée : [service-civique.gouv.fr](http://service-civique.gouv.fr), rubrique « Rechercher une mission ».

## La Garantie Jeunes, pour accéder à l'emploi

À destination des jeunes de 16 à 25 ans sortis du système scolaire et sans emploi, la Garantie Jeunes, gérée par la Mission Locale consiste en un parcours personnalisé et intensif d'un an durant lequel les jeunes suivent plusieurs ateliers collectifs afin de se préparer à la rencontre avec des employeurs, avant de multiplier les expériences professionnelles pour développer leurs compétences et trouver un emploi pérenne. À noter qu'une allocation de 497 euros par mois est versée au bénéficiaire. Depuis novembre 2019, cet accompagnement sur-mesure s'effectue dans des locaux dédiés et adaptés, entièrement refaits, à deux pas de la Mission Locale. En 2020, malgré la situation sanitaire, 62 jeunes ont intégré la Garantie Jeunes. Ils ont ainsi pu assister à différents ateliers animés par les conseillers de la Mission Locale ou leurs partenaires, à l'image d'une simulation d'entretien filmée. « S'entraîner à la rencontre avec un potentiel employeur, en soignant son image ou en affûtant sa présentation est primordial », rebondit la directrice de la structure.



Session de recrutement à la Mission Locale pour une mission de service civique.

Parmi les bénéficiaires en 2020, près de 70 % d'entre eux ont trouvé un emploi ou une formation après leur année d'accompagnement. Dans le cadre du plan « 1 jeune 1 solution » lancé par l'État l'été dernier, le nombre de places en Garantie Jeunes a été doublé en 2021. Ainsi, 150 jeunes vont pouvoir profiter de cet accélérateur vers l'emploi, accompagnés des équipes de la Mission Locale.

**Les adresses utiles - sur RDV uniquement**

**Mission Locale**

83 rue Victor Hugo - 01 43 96 20 39 - [mlma94.org](http://mlma94.org)

**Bureau Information Jeunesse**

6, bis avenue de la République - 01 49 77 80 38

[bij-maisons-alfort.com](http://bij-maisons-alfort.com)

## Une plateforme d'écoute pour les étudiants

Pour soutenir les étudiants particulièrement touchés par la crise sanitaire, la Région Ile-de-France a mis en place une plateforme d'écoute et de soutien psychologique « Écoute Étudiants Ile-de-France ». Entièrement gratuite, elle s'adresse à tous les étudiants franciliens, qui peuvent également bénéficier de trois consultations en visioconférence avec un psychologue prises en charge par la Région.

[ecouteetudiants-iledefrance.fr](http://ecouteetudiants-iledefrance.fr)

## ÉCOLOGIE

# À la découverte de la forêt et de ses habitants

Les séances d'éducation nutritionnelle à destination des élèves en CE2 se terminent par un petit-déjeuner collectif.



Cet arbre est-il un conifère ou un feuillu ? Sauriez-vous reconnaître quel animal est passé par là grâce aux traces qu'il a laissées ? Lors de deux matinées, les classes écocitoyennes de M. Govin et de M<sup>me</sup> Torny, respectivement des écoles élémentaires Pasteur et Paul Bert, se sont rendues dans la forêt de Notre Dame (La Queue-en-Brie) pour partir à la « Découverte globale de la forêt ».

## Une sensibilisation ludique au respect du milieu naturel

Animé par l'Office National des Forêts (ONF), cet atelier vise à donner un premier regard sur la forêt aux élèves et à les sensibiliser au respect de la vie et du milieu naturel des animaux. Cet apprentissage passe notamment par l'observation des différentes espèces végétales présentes en forêt, de traces de repas, de passages ou encore de lieux de vie des animaux ainsi que les diverses activités de l'Homme en forêt. Un bol d'air frais en pleine nature bienvenu en cette période pour ces jeunes Maisonnais qui ne manqueront pas d'adopter un comportement responsable lors de prochaines sorties en forêt. En effet, nos jeunes écocitoyens en herbe doivent encore suivre deux ateliers qui se dérouleront à l'été prochain.

## ÉDUCATION NUTRITIONNELLE

# Quand les élèves maisonnais prennent le petit-déjeuner idéal

En ce début de journée, le rendez-vous était pris au réfectoire de l'école élémentaire Pasteur pour un petit-déjeuner collectif. Après trois séances d'éducation nutritionnelle dispensées par les diététiciennes du service municipal de la Ville, c'est le moment d'observer si les élèves de CE2 ont été à l'écoute. Attablés, ils doivent désormais connaître sur le bout des doigts les aliments à privilégier au petit-déjeuner pour éviter toute fringale matinale. Réponse ? Il doit se composer au minimum d'un produit laitier, d'un produit céréalier et d'un fruit, afin de permettre à l'organisme d'emmagasiner des forces pour le reste de la journée. Il faut en effet rappeler que ce premier repas de la journée représente 15 à 20 % des apports énergétiques.

## Des séances gratuites dispensées par les services de la Ville

La Ville de Maisons-Alfort dispense ces séances gratuites depuis 2009 à l'ensemble des élèves en classe de CE2 afin de leur enseigner les bases d'une alimentation saine. Les enfants apprennent ainsi les différentes familles d'aliments, leurs propriétés nutritionnelles et comment manger équilibré lors d'ateliers ludiques, à raison de quatre par an. La prise d'un petit-déjeuner à l'école permet ainsi de mettre en pratique les notions acquises au cours des séances précédentes tout en concluant ce cycle d'apprentissage de manière interactive et conviviale. Place à la dégustation !



L'animatrice de l'ONF en pleine explication aux élèves de la classe écocitoyenne de M<sup>me</sup> Torny de l'école Paul Bert.

**HOMMAGE**

## Guy Auffray nous a quittés

Un grand monsieur du judo. Voilà comment ses proches et amis le décrivent. Guy Auffray nous a quittés le 10 janvier dernier à l'âge de 75 ans. À 18 ans, il fait ses débuts dans le judo au club SKF-Ivry avant de rejoindre rapidement ce qui deviendra par la suite le Judo Club Maisons-Alfort (JCMA). Il y réalisera l'ensemble de sa carrière sportive. En 1971, il cumule les titres de champion de France et de champion d'Europe en -80 kg, avant de renouveler son titre de champion de France trois années consécutives, en 1972 puis 1973. Il est également le premier médaillé français à participer à un championnat du monde – en 1971 –, se hissant sur la troisième marche du podium en -80 kg.

Au-delà de ses exploits sportifs, Guy Auffray aime transmettre son savoir et sa passion : il enseignera au JCMA jusqu'en 1976. Aux côtés de Jacques Delvaux et de Pierre Pasche, il participe à la mise en place de la discipline lors de l'ouverture du Palais des Sports ainsi qu'à la création du JCMA.

Conseiller technique fédéral puis collaborateur d'une grande entreprise de matériel sportif, il restera toujours au service du judo en créant le Judo Club Manin à Paris tout en s'impliquant au niveau du comité de Paris. Il met sa haute technicité au service de ses élèves mais également des élèves-



Guy Auffray reçoit le grade de 9<sup>e</sup> dan.

professeurs de judo du Centre de Ressources, d'Expertise et de Performance Sportive de Chatenay-Malabry. Reconnu comme le combattant le plus élégant de sa génération et comme un enseignant brillant par ses pairs, Guy Auffray reçoit en 2019 le plus haut grade du judo français et devient 9<sup>e</sup> dan. Il restera pour tous les adhérents de l'association un exemple. La Ville de Maisons-Alfort adresse ses plus sincères condoléances à sa famille et ses amis.

**FOOTBALL**

## Denis Turck élu président du District du Val-de-Marne

Figure de la vie sportive maisonnaise au travers notamment de son engagement de longue date en tant que président du Football Club de Maisons-Alfort (FCMA), Denis Turck, a été élu président du District du Val-de-Marne de football en octobre dernier. Une belle réussite pour ce passionné de toujours qui se lance désormais dans cette nouvelle présidence avec entrain et détermination. Patrick Grandjean lui succède à la tête du FCMA.

**Quelle a été votre réaction après cette élection ?**

Cette élection me procure une grande satisfaction, et une reconnaissance par plus de 78 % des clubs val-de-marnais. Le district du Val-de-Marne regroupe plus de 150 clubs et 38 500 licenciés.

Pendant cette mandature de 4 ans, j'aurai, avec l'aide de mon comité directeur, composé de 15 membres élus, à gérer et à développer le football val-de-marnais.

**En quoi votre expérience en tant que président de longue date du FCMA va-t-elle vous être bénéfique pour mener à bien la présidence du district ?**

Président du FCMA depuis plus de 20 ans, j'ai appris à gérer et développer le club au sein de la commune.

Aujourd'hui, mon intervention porte sur 152 clubs, sur autant de sujets variés que les aides aux clubs, mais également l'organisation des instances départementales, les relations avec la Ligue de Paris et la Fédération Française de Football. Une mission différente, plus compliquée, mais très motivante.

**Quelles sont vos priorités pour le district ? Quelles actions souhaitez-vous mener ?**

Je souhaite notamment développer le football féminin ainsi que la création de Sections Sportives dans les collèges et lycées du département, tout en poursuivant les efforts en matière de lutte contre la violence et les incivilités. Je compte également renforcer la proximité avec les clubs ainsi que la formation des dirigeants, arbitres et éducateurs.



Denis Turck, alors président du FCMA, montrant les labels « or » et « excellence », respectivement attribués aux licenciés féminines et masculins en 2018. Le FCMA a été le 1<sup>er</sup> club d'Ile-de-France à obtenir ces labels en 2004, renouvelé tous les trois ans depuis.

**THÉÂTRE**

## Malgré la Covid, quand la scène maisonnaise accueille des artistes

Qui a dit que les artistes ne pouvaient plus monter sur les planches à cause de la Covid ? S'il n'est certes pas encore possible de recevoir du public dans les deux théâtres et le cinéma de la ville, il est en revanche autorisé d'accueillir des artistes pour la poursuite de leur travail de création et de répétitions. Ainsi, durant le mois de janvier, les scènes du Nouvel Espace Culturel Charentonneau (NECC) et du théâtre Claude Debussy ont ainsi été mises à disposition de trois compagnies : **Miss O'Youk** pour son projet de lecture-dansée toute en délicatesse autour de l'album jeunesse Rosie ; la chanteuse Gaëlle Buswel et ses musiciens pour la répétition de son nouvel album rock ; et la compagnie Paradoxe(s) pour deux projets de théâtre à venir. D'autres artistes viendront travailler au sein des théâtres de la ville durant le mois de mars, réjouissant les équipes. « *Les accueillir insuffle une énergie créative et un esprit de solidarité envers les équipes artistiques de nos théâtres* », abonde la responsable du programme Jeune Public des théâtres de la ville, qui espère retrouver au plus vite le public maisonnaise.



La chanteuse Gaëlle Buswel et ses musiciens en pleine répétition au théâtre Claude Debussy.

**CONSERVATOIRE**

## Les élèves ont reçu leur diplôme !



Au total, 93 élèves du conservatoire ont reçu leur diplôme.

Le 6 février dernier, s'est déroulée la cérémonie de remise des diplômes aux élèves du conservatoire de la promotion 2019-2020 au sein de l'Hôtel de ville. Du fait de la crise sanitaire, celle-ci s'est déroulée en comité restreint dans le strict respect des règles sanitaires en présence du maire de Maisons-Alfort, de la maire-adjointe aux Affaires culturelles Catherine Hervé et de la directrice du conservatoire, M<sup>me</sup> Captal. Au total, 93 élèves ont reçu leur précieux sésame dans les diverses disciplines que propose l'établissement : danse classique, modern'jazz, contemporaine, musique et art dramatique. L'on retiendra tout particulièrement l'admission de Adam Priolet au Conservatoire National Supérieur Musique et Danse de Lyon et la réussite de Mary Albert au concours d'entrée à l'Opéra de Paris. Toutes nos félicitations !

**BIBLIOTHÈQUE**

## Ados, échangez en ligne sur vos livres du moment !

Covid-19 oblige, le Club Ado s'adapte ! S'il n'est pas possible de se réunir à la médiathèque André Malraux, les jeunes passionnés de lecture ont rendez-vous à distance pour jouer aux apprentis bibliothécaires. Toi aussi, viens découvrir les nouveautés et choisir les prochaines acquisitions de romans, mangas, BD et docs ados ! Rendez-vous le 12 mars prochain à 17 h. À ton ordi !

À partir de 13 ans

Inscription par e-mail : [bibliotheques.ville@maisons-alfort.fr](mailto:bibliotheques.ville@maisons-alfort.fr)  
Renseignements au 01 43 76 30 77

# Séance du 6 février 2021

## Les principales décisions du dernier Conseil municipal

### AFFAIRES GÉNÉRALES

#### *Rapport sur l'égalité femmes/hommes*

Le rapport 2020 sur la situation en matière d'égalité entre les femmes et les hommes de la collectivité a été présenté au Conseil municipal. Il dresse le bilan des actions menées par la Ville en faveur de l'égalité professionnelle dans les services municipaux ainsi que sur son territoire pour promouvoir l'égalité femmes/hommes.

#### *Chien de patrouille à la police municipale*

Pour renforcer son action au service de la tranquillité et de la sécurité des Maisonnais, la Ville de Maisons-Alfort a décidé de doter la police municipale d'un chien de patrouille. Appartenant à un policier municipal de la commune, ce chien de défense a suivi une formation spécifique qui lui permettra d'accompagner les policiers municipaux dans l'exercice de leurs missions quotidiennes de sécurité, de prévention et de protection à Maisons-Alfort.

#### *Apprentissage*

Dans le cadre des actions menées par la Ville en matière de formation et d'emploi, le Conseil municipal a approuvé la possibilité d'accueillir des jeunes en contrat d'apprentissage au sein des services municipaux. L'apprentissage permet à des jeunes de 16 ans à 29 ans de valider un diplôme en suivant une formation théorique dans une spécialité avec une mise en pratique au sein d'une entreprise ou d'une administration. Une occasion pour les jeunes apprentis de découvrir la diversité des métiers proposés au sein de la commune.

### ENFANCE

#### *Participation communale aux écoles privées*

La Ville participe aux dépenses de fonctionnement induites par les élèves maisonnais scolarisés dans les écoles privées maternelles et élémentaires sous contrat Notre-Dame, Saint-François et Sainte-Thérèse. La participation de la Ville de Maisons-Alfort est calculée sur la base du coût moyen d'un élève en école publique, et s'élèvera pour l'année scolaire 2020-2021 à 1 211 euros par élève.

### AFFAIRES TECHNIQUES ET URBANISME

#### *Rapport sur le développement durable*

Le rapport 2020 relatif à la situation en matière de développement durable de la Ville de Maisons-Alfort a été présenté au Conseil municipal. Il dresse le bilan des actions engagées par la Ville en matière de développement durable ainsi que des améliorations apportées en matière de développement durable sur l'année écoulée.

#### *Plantations d'arbres*

Dans le cadre de son engagement en matière de protection de l'environnement et de préservation de la biodiversité, la Ville de Maisons-Alfort souhaite proposer aux Maisonnais de planter des arbres sur les dépendances leur appartenant et contribuer ainsi à l'amélioration de leur cadre de vie. La Ville se chargerait de l'acquisition des arbres et de leur plantation chez les Maisonnais intéressés, ces derniers s'engageant à prendre soin de leur entretien et de leur épanouissement. Ce projet viendra compléter le programme « 1 000 arbres à Maisons-Alfort » qui consiste à accroître la plantation d'arbres, dont des arbres remarquables, sur l'ensemble de la commune.



### AFFAIRES FINANCIÈRES

#### *Orientations budgétaires*

Le Conseil municipal a débattu des orientations budgétaires pour l'exercice 2021.

# *Libre expression des groupes politiques représentés au Conseil municipal de Maisons-Alfort*

---

## *Débat d'orientation budgétaire : une gestion sans vision*

Le débat d'orientation budgétaire s'est tenu au dernier conseil municipal.

Le projet de budget du maire prévoit des recettes en hausse et des dépenses en baisse. Des arbitrages qui peuvent surprendre en cette période de crise sanitaire, économique et sociale...

Bien sûr, la décision de ne pas augmenter les impôts locaux et les tarifs des services publics, contrairement aux habitudes de début de mandat de la municipalité, mérite d'être saluée. D'autant que même ainsi, les recettes resteront en hausse.

Mais dans ce cas, pourquoi diminuer encore les dépenses ? À titre d'exemple, alors que 5 % seulement des enfants maisonnis bénéficient des bourses culture et sport, l'accroissement des ressources permettrait d'élargir les aides sociales de ce type, ou encore de participer à la lutte contre le chômage en favorisant l'emploi de proximité, de développer

une politique des déplacements qui contribue à réduire la pollution atmosphérique, etc.

Quant aux investissements, le désendettement de la ville continue si bien qu'aujourd'hui, il ne faut plus qu'un an et demi d'épargne brute à notre ville pour rembourser l'intégralité de ses dettes. Maîtriser l'endettement est évidemment un objectif louable. Mais le limiter excessivement, alors même que les taux d'intérêt sont au plus bas, c'est retarder les investissements nécessaires pour l'avenir. Ces investissements seraient d'autant plus utiles aujourd'hui qu'ils participeraient à la relance de l'économie.

En somme, une gestion malheureusement dépourvue de toute vision de progrès pour la ville et pour ses habitants.

**« Maisons-Alfort Ensemble, Écologie et Solidarité »  
Cécile Panassac, Bernard Bouché, Fanny Cercey, Gilles Betis**

---

## *Pour un véritable service d'accueil des jeunes enfants à Maisons-Alfort*

Alors que la population de Maisons-Alfort continue à croître et que de nouvelles familles s'y installent, la politique de notre ville en matière d'accueil de la petite enfance ne s'est pas adaptée à cette évolution démographique et aux attentes des familles. Le nombre de places en crèche municipale, si on le rapporte au nombre d'enfants de 0 à 4 ans, est à Maisons-Alfort significativement inférieur à celui d'autres communes du Val-de-Marne dont la population est comparable, telles Vincennes ou Saint-Maur des Fossés.

Au-delà des places d'accueil disponibles, les modalités d'information et d'accompagnement des parents demeurent également insuffisantes. Les critères d'attribution des places restent désespérément inconnus, alors que de nombreuses autres communes affichent de façon transparente les critères retenus (situation sociale, professionnelle ou familiale) et leur poids dans la décision d'attribution des places, ce qui donne

aux parents une visibilité pour organiser l'accueil de leur enfant. Pour les parents souhaitant faire accueillir leur enfant par une assistante maternelle, l'appui du relai assistantes maternelle reste limité, réduit à la transmission d'une liste souvent déjà obsolète d'assistantes maternelles à contacter. Le parcours des familles s'apparente ainsi à une course d'obstacle. L'accueil de la petite enfance constitue pourtant un enjeu central pour accompagner le développement des enfants, en permettant aux familles de trouver le mode d'accueil qui leur paraît le plus adapté, et pour réduire les inégalités entre les femmes et les hommes en favorisant une égale insertion professionnelle.

**Thomas Maubert  
« Maisons-Alfort Passionnément »**



## PHARMACIES DE GARDE

### 7 mars : Pharmacie de la Mairie

61, avenue du Général de Gaulle

### 14 mars : Pharmacie Condorcet

158, avenue Gambetta

### 21 mars : Pharmacie de l'Ecole Nguyen Huu

26, avenue du Général de Gaulle

### 28 mars : Pharmacie de la Liberté

54, avenue de la Liberté

### 4 avril : Pucci Patricia

20, rue du Maréchal Juin

### 5 avril : Pharmacie Arc en Ciel

16, avenue Gambetta

### 11 avril : Pharmacie Servat

86, avenue du Général de Gaulle

## RENCONTREZ VOS ÉLUS SUR LES MARCHÉS

**Vendredi 19 mars de 15 h 45 à 17 h :** impasse Saint-Maur dans le quartier des Planètes.

**Samedi 20 mars de 10 h à 12 h :** marché de Charentonneau, devant le magasin Auchan dans le quartier Liberté Vert de Maisons, près de l'enseigne Picard dans le quartier d'Alfort (39, avenue du Général Leclerc) et à la galerie commerciale des Juilliottes.

**Dimanche 21 mars de 10 h à 12 h :** marché du Centre et devant le magasin Auchan, avenue du Professeur Cadiot.

## PERMANENCE DE VOTRE DÉPUTÉ



Michel Herbillon, en tant que député de Maisons-Alfort, et comme il le fait dans les autres communes de sa circonscription (Charenton-le-Pont, Joinville-le-Pont et Saint-Maurice), reçoit les Maisonnais une fois par mois à l'Hôtel de ville de Maisons-Alfort. Compte tenu de la crise sanitaire, la prochaine permanence aura lieu **le jeudi 18 mars à partir de 16 h 30** sur rendez-vous en contactant au préalable le secrétariat au 01 43 96 77 23.

## ÉTAT CIVIL

### Octobre

**Décès :** MANTZ Denise épouse COICHOT.

### Décembre

**Naissances :** ESKENAZI Romy, ALLORA Paolo, BELKAS Manel, ASMAKER Maëlie, ASTIER Lucie, GUILLON Louison, VERNY Livvy, LE FÈVRE Lia, BALDE Karim, DARDOURI Jozel, AMBONO AWANA NJAKPOU Janis, MJANDEL Isaq, BELKDIF Ilyan, BELKDIF Idrys, CHELBI Gaïa, BIDAULT Ella, POQUET Elena, FRATANI Ambre, COUMAR Achille, STIÉVENART Jeanne, MANCHEGO DIAZ Jim, DJELASSI Dina, Noor BISPO Mathis, EWELLÉ EWELLÉ JONAS Malaïka, SAIR Michael, HAKOUTI Alya, MARTIN Thimothée, GUILLON GAUTHIER Romy, STAIFA Jassim, ANJJAR Zakaria, BENELHADJ Iris, VILLAGEOIS Ezéckiel, VILLAGEOIS Evanne, DOUCARA Aboubacar, MILI Rym.

**Mariages :** BORGHOL Wael et YACCOUB Saline, CRISPIANI Danilo et DEZI Manuela, TATCHOM Gabriel et MBOKAZI Cebile, GUEBET Caroline et CHOUKRI Omar, BAHLOUL Mohamed et NJEH Asma, KABOUCH Mays et WAKED Yazen.



## COLLECTES DE DÉCHETS

### Collecte des déchets toxiques

**Marché de Charentonneau :** samedi 6 mars et samedi 3 avril de 8h à 12h.

**Marché du Centre :** dimanche 21 mars de 8h à 12h.

### Service de Collecte des encombrants et des déchets d'équipements électriques et électroniques (D3E) :

depuis le 1<sup>er</sup> janvier 2021, le Territoire Paris Est Marne&Bois prend en charge le ramassage des encombrants à Maisons-Alfort. La procédure de rendez-vous mise en place par le Territoire sera à l'identique de la Ville. Ainsi, si vous souhaitez déposer des encombrants, la collecte s'effectue uniquement sur rendez-vous par téléphone au 01 84 23 51 51 ou par e-mail à [encombrants@pemb.fr](mailto:encombrants@pemb.fr). En cas de problème ou de difficulté, vous pouvez appeler les services techniques de la Ville au 01 43 96 77 25, qui se tiennent à votre disposition pour vous conseiller, vous orienter et vous assister dans vos démarches.

### Déchèterie

Afin de connaître la déchèterie la plus proche de chez vous, veuillez contacter les services du territoire Paris Est Marne&Bois au 01 48 71 59 13 ou par e-mail [environnement@pemb.fr](mailto:environnement@pemb.fr), ou bien consulter le site internet du territoire : [www.parisestmarnebois.fr](http://www.parisestmarnebois.fr). Un justificatif de domicile et une pièce d'identité vous seront demandés.

## INFORMATION

### Guide pratique de la Ville de Maisons-Alfort

Certains commerçants nous ont signalé qu'ils avaient été contactés par la société GEV afin d'apparaître dans un guide recensant les commerçants de la ville. Sachez que cette société n'a pas été mandatée par la Ville de Maisons-Alfort. **Seule la société CMP agit pour le compte de la commune.** À noter également que le guide pratique officiel édité par la Ville de Maisons-Alfort est publié chaque année en décembre.

**Décès :** BEATTIE Simone épouse SALVADORI, FLORIT Raymonde épouse TOUZET, GALLET Maurice.

### Janvier

**Naissances :** RODRIGUEZ Lya, MEKAOUCHE Abdallah, HIRECHE BAGHDAD Elyah, CHAGNON Diane, FERRÉ Caly, FABRE Lucianne, MAJDI Lina, MONCLA Clara, DANNETOT Anella, DECAIX Gaspard, RÉA Dunkan, CHAMBRILLON Gaël, FERRERO Gabriel, BERNHARDT Ulysse, CHEVALLIER Eva, VAILLANT Arthur, NOGUEIRA DE QUEIROS Bryan, CHAMBON Léon, KHALDI MOURAEFF Adam, HERNANDEZ URUENA Ariana, KRIKEB Iris, BUHLER Lucie.

**Mariages :** SIMOES Idalécio et SILVERIO Vanessa, DIAGNE Mbaye et DIABY Fatoumata, KLOCK Jean-Luc et PELAGERE Vanessa, DE SANTANA Adriano et MIRANDA DEVIENNE Bruna, TALEB Mohamed-Billal et AÏDI Soukaïna, TARDY-PANIT Julien et DUMAS Alizée, JEGO Nathalie et BOUSSIM Justin.

**Décès :** BROGLÉ Nicole épouse LACOUR, BOYER Josette épouse POULALION, JANSSENS Roland, HAMDAOUI Coralie épouse BELGUENBOUR, MANIPHANH Boun.



# Vos démarches en 1 clic

La Ville vous accompagne et vous informe au quotidien



le mag



#VilledeMaisonsAlfort



www.maisons-alfort.fr



VILLE DE  
**MAISONS-ALFORT**



WWW.MAISONS-ALFORT.FR



PLAN INTERACTIF



VILLE DE MAISONS-ALFORT